ROUBAIX

LILLE, 15, rue d'Angleterre —o— *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :

Par la Poste, Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départements limitrophes et Etranger, Port en sus	

PUBLICITÉ :

Annonces	la ligne. 0,60
Réclames	» 0,75
Faits-divers	» 1,50
Locale	» 3,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

FRANCE ET RUSSIE

Voici le texte du télégramme adressé par le général Kouropatchine, ministre de la guerre de Russie, en réponse à la dépêche que lui a adressée le ministre de la guerre :

« Je n'ai pas manqué de soumettre à Leurs Majestés Impériales le télégramme que Votre Excellence a bien voulu m'adresser à l'occasion du renouvellement de l'année. Très sensible aux sentiments témoignés en votre nom et en celui de la glorieuse armée française, mon auguste Maître, me charge de vous faire parvenir l'expression de ses sincères remerciements et de ses meilleurs œux.

« L'armée russe dont je suis heureux de me rendre l'interprète forme de son côté les souhaits les plus fervents pour la belle armée française à laquelle elle se sent unie par les liens de la plus vive amitié et sympathie.

Général KOUROPATCHINE.

DÉSORDRES A COPENHAGUE

Londres. — Le correspondant à Copenhague du *Daily-Express* dit que des scènes scandaleuses se sont produites la veille du Nouvel An à Copenhague. La police a dû charger et une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

Le correspondant du *Daily-Télégraph* dit qu'après minuit un certain nombre de tramways ont été renversés et nombre de réverbères démolis. Beaucoup de personnes parmi lesquelles plusieurs dames ont été blessées plus ou moins sérieusement.

EN CHINE

Pékin. — Le Hai-wu-fu ou bureau chinois des affaires étrangères, vient de prier les légations de veiller à ce que tous les étrangers s'abstiennent d'assister à l'arrivée du cortège impérial lors de la rentrée de la Cour à Pékin. Un grand nombre d'étrangers avaient l'intention d'aller voir le défilé du cortège du haut des murailles de la ville.

CONTRE TOURGNOL

Limoges. — C'est M. Demartial, républicain patriote, qui se présentera contre le sectaire Tourgnol que l'on considère, dès maintenant, comme battu aux prochaines élections législatives.

LES PAPIERS DE CRISPI

Rome. — Des contestations se sont élevées entre les héritiers de Crispi, sa fille, la princesse Linguaglossa ne voulant pas que les lettres de son père soient livrées à la publicité sans qu'elle ait pu les lire.

On n'a pas trouvé le fameux protocole relatif à la Triple-Alliance mais, par contre, on a mis la main sur des lettres acerbes de Bismarck relatives à son successeur le chancelier de Caprivi.

Anglais et Boers

Les pertes anglaises à Tweefontein

D'après une dépêche de source boere, dans l'attaque du camp du colonel Firman, à Tweefontein, les Anglais ont perdu 3 canons, 67 fourgons à munitions, 2.000 fusils, 150 fourgons d'approvisionnements ; 240 Anglais ont été tués ou blessés et 300 faits prisonniers.

PETIT CALENDRIER

Vendredi 3. — **Octave de Saint Jean.** — Ador. : Lille (Sœurs de Bon-Secours). — Ador. noct. : Ghisignies.

Soleil : lever 7 h. 56, coucher 4 h. 13. — Lune : lever 2 h. 50 s., coucher 29 h. 54 m.

Samedi 4. — **Octave des Saints Innocents.** — Ador. : Lille (Carmélites). — Ador. noct. : Bousignies.

Soleil : lever 7 h. 56, coucher 4 h. 14. — Lune : lever : 3 h. 49 s., coucher 1 h. 10 s.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Les Rues de Roubaix

Rue Alfred-Motte. — Nous ne donnerons pas à nouveau la biographie de M. Alfred Motte, que nos lecteurs ont eue sous les yeux, l'an passé, dans les *Ephémérides* de *Jean Ghislain*.

Disons seulement que nul nom n'honore davantage notre cité que celui de ce grand industriel et de ce grand homme de bien.

Le 29 juin 1894, M. Dazin-Duchatelet proposait à la ville d'abandonner le terrain nécessaire pour l'ouverture de cette rue, de façon à relier le quai du nouveau port au boulevard de Beaurepaire : il s'engageait à payer les deux tiers de la dépense, l'autre tiers étant supporté par la ville.

Le 7 décembre suivant, le Conseil acceptait la proposition, la jugeant utile ; le quai du Sartel manquait de voies d'accès, et de la rue Newton à la rue Dampierre, sur une longueur de 400 mètres, il n'existait pas de rue transversale.

La rue Alfred Motte, située à 140 mètres de la rue Newton, répondait donc à un besoin public.

Son projet de mise en état de viabilité comportait une dépense de 17.000 fr. dont 11.333 fr. 33 à la charge des riverains.

Un des pars de la cocalie, le citoyen V. Petit, mort depuis — que Dieu ait son âme ! — posait l'étrange question suivante :

— Pourquoi donner à cette rue le nom d'Alfred Motte ?

M. le maire Carrette répondait :

— Parce que la rue, étant particulière, ses propriétaires l'ont dénommée ainsi ; quand elle appartiendra définitivement à la ville, on pourra lui donner un autre nom.

M. V. Petit. — Bon...

Cet incident au Conseil ne pouvait passer sans protestation.

Aussi, les fils de M. Alfred Motte adressaient-ils au citoyen Carrette la lettre suivante :

« Roubaix, le 10 décembre 1894.

« Monsieur le Maire,

« Dans le compte-rendu de la séance du Conseil municipal de vendredi dernier, nous voyons qu'il a été question d'une rue Alfred-Motte ouverte entre le canal et le boulevard de Beaurepaire. Nous avons prié M. Alfred Dazin qui ouvre cette rue privée de ne pas donner suite à son projet de dénomination ; mais, en filleul respectueux, il semble avoir persisté. Nous le remercions de cette bonne intention, mais la mémoire de notre père a droit à des hommages publics plus manifestes.

« Pour d'autres raisons toutes de haine ou d'ingratitude, vous avez déclaré, monsieur le Maire, que vous débaptiseriez cette rue, sitôt qu'elle serait voie municipale.

« Vous avez donc oublié qu'Alfred Motte fut l'honneur de Roubaix ; que l'un des premiers il consacra en grand, au milieu de 35 associés, l'association du capital et du travail ; qu'il créa, à Roubaix, trois quartiers : les Longues-Haies, Beaurepaire et l'Entrepont ; qu'il anima de son énergie et de son esprit d'initiative la ville entière et que sa dernière pensée fut pour les ouvriers au milieu desquels il a vécu sa vie et qu'il nous apprit à aimer.

« Il laisse au Bureau de bienfaisance un legs considérable de plus de quatre cent mille francs ; actuellement les intérêts qui produit 129.000 fr. ; cette somme, dans quelque trente ans, suivant la propre expression de notre père, *rendra le désir de la vie moins cruel aux artisans nécessiteux*.

« Vous auriez eu quelque courage à ne pas afficher une si noire ingratitude.

« Vous n'auriez pas dû capituler devant un obscur conseiller dont tout l'horizon se borne sans doute à la haine du patron ou à la pompe à bière.

« Mais vous êtes le prisonnier de vos troupes.

« Croyez, Monsieur le Maire, à tous nos regrets de votre attitude.

« Albert, Eugène et Alfred MOTTE. »

La rue Alfred Motte a une longueur de 150 mètres sur 12 mètres de largeur.

Elle a été livrée à la circulation en 1896.

Elle fait partie du canton Est, dépend du cinquième arrondissement de police, place Chaptal, et appartient à la paroisse du Très-Saint-Rédempteur.

En 1901, elle comptait 90 habitants et 14 maisons.

Les électeurs de cette rue votent au bureau de la rue Pierre-de-Roubaix.

JEHAN DES VIGNES.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
du 19 janvier 1902

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* cette information que nous ne croyons pas exacte :

On annonce que tous les anciens conseillers municipaux de la majorité collectiviste ont, en réponse à la convocation dont nous avons parlé, fait parvenir au comité exécutif du Parti ouvrier, une lettre par laquelle ils déclarent solliciter à nouveau le renouvellement de leur mandat.

Il restera à désigner deux candidats pour compléter la liste révolutionnaire.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

Remise d'un bronze à M. E. Motte

Une assemblée générale des adhérents aura lieu le samedi 4 janvier 1902, à 8 h. 1/2 précises du soir, au siège de l'Union, 28, rue Pauvrée, *Café Pandore*.

MM. Ed. Roussel, conseiller général ; Eug. Dutholt, conseiller d'arrondissement ; Ed. Dubois, ouvrier mécanicien, y prendront la parole.

Ordre du jour : Remise des listes de souscription et du bronze à M. Eugène Motte.

Chambre de Commerce de Roubaix

Séance du 10 décembre 1901

(suite)

Présidence de M. Julien LAGROSE

Egypte. — Avis aux jeunes gens qui désirent se fixer en Egypte. — Il est donné lecture de la lettre suivante :

Alexandrie, le 21 octobre 1901

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce de Roubaix,

Monsieur le Président et cher collègue,

Notre Comité, dans sa séance du 19 octobre courant, a décidé de faire appel à toutes les Chambres de Commerce françaises pour obtenir leur concours à l'effet de mettre fin au fâcheux état de choses que j'ai l'honneur de venir vous signaler.

La proximité de l'Egypte, sa prospérité agricole et commerciale et les difficultés qu'éprouvent un grand nombre de jeunes gens français à trouver des emplois, ne suffisent pas toujours à se diriger vers notre contrée. Ils suivent ainsi un peu trop aveuglément les conseils qu'ils puisent un peu partout et qui se résument dans la formule habituelle : expatriez-vous si vous voulez réussir.

Le seul fait d'avoir accompli la traversée de la Méditerranée, leur donne à penser que toutes les portes s'ouvriront devant eux et que de magnifiques situations les attendent ; c'est le contraire qui arrive généralement, aussi la déception est-elle grande.

Nos imprudents compatriotes qui viennent ici en étourdis et nullement préparés pour la lutte, devraient, avant tout, se munir des moyens nécessaires pour mettre quelques chances de leur côté. Ces moyens consistent :

1° Dans la connaissance des langues parlées dans les pays où ils ont jeté leur dévolu ;

2° Dans la possession d'un pécule suffisant pour attendre sans trop d'impatience le résultat de leurs démarches.

En Egypte, la première condition est fort difficile à remplir, car en dehors de l'arabe qui est la langue indigène, on parle généralement et il serait bon de connaître le Français, l'Italien, le Grec et quelques peu l'Anglais.

La deuxième condition devient inutile si la première n'est pas remplie, car le candidat à une place, en possession de la langue française seulement, pourrait attendre indéfiniment sans perspective d'une réponse favorable.

Les deux points ci-dessus exposés doivent être la règle de conduite absolue de tout français qui veut chercher fortune à l'étranger, quel que soit le pays où il ait l'intention de se rendre.

En ce qui concerne l'Egypte, il convient que vous sachiez que les écoles y sont fort nombreuses, et qu'il n'y a peu de pays en Europe plus favorisés à cet égard. Les Français, les Italiens, les Grecs, les Anglais, s'arrachent, en quelque sorte les écoliers et émancipent chaque année un millier de jeunes gens qui ont reçu une instruction suffisante pour les besoins locaux du commerce et de la banque. Ces jeunes gens n'ont pas comme en France, la ressource du régiment ou la perspective des nombreuses carrières de l'Etat ; ils recherchent donc les emplois civils avec une âpreté que rien ne décourage. Ils s'offrent de travailler avec la promesse d'un salaire de 40 à 50 francs par mois après un an, deux ans et même trois années de stage ; l'offre excédant de beaucoup la demande, les prix, comme on le voit, sont tombés à rien.

C'est cette situation que je viens vous prier, Monsieur le Président, de faire connaître par le bulletin que vous publiez, et, si possible, par la voie de la presse de votre région. Cette notoriété évitera à nos compatriotes des déplacements coûteux en même temps que stériles, et nous épargnera la peine bien vive que nous ressentons d'avoir à leur dire, quand ils se présentent chez nous, que nous ne pouvons rien faire pour eux. Elle nous économisera aussi, dans bien des cas, des frais de rapatriement qui deviennent, souvent répétés, une charge onéreuse pour notre colonie et réduisent d'autant la part, déjà trop légère, que nous distribuons à nos compatriotes d'Alexandrie qui ont besoin de notre aide et assistance.

Nous pouvons ajouter comme preuve évidente des difficultés que rencontrent, d'une façon générale, les jeunes gens étrangers à se créer une situation en Egypte, que le ministre d'Angleterre, S. E. Lord Cromer, a lui-même, dans ses rapports à son gouvernement, fortement disputé ses jeunes nationaux de venir dans ce pays où pourtant les Anglais auraient encore à notre avis, relativement plus de chances que d'autres pour réussir dans leur tentative.

Je vous remercie d'avance de ce que vous voudrez bien faire pour nous permettre d'arriver aux fins que nous proposons, et vous prie, d'agréer, M. le Président et cher collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président,
RICARD

La Chambre prend note de cette lettre qu'elle portera à la connaissance des intéressés, par la voie de la presse.

Ecole supérieure de commerce de Lille. — **Les Jeunes Decottignies et Bazille.** — Par lettre de 3 octobre, M. le directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Lille recommande deux de ses élèves, MM. Decottignies et Bazille, sachant l'un et l'autre l'anglais et l'allemand, qui désirent obtenir chacun un emploi, si modeste, soit-il, dans le commerce de Roubaix.

Représentations. — **Grèce.** — M. P.-N. Constantopoulo, à Athènes, donnant comme références, la Chambre de commerce française d'Athènes, demande la représentation de maisons de Roubaix en Grèce. Il offre de verser un cautionnement de vingt mille francs en banque.

Pays étrangers. — M. Alfred Anderson, 16, rue d'Anjou, à Paris, connaissant plusieurs langues, demande à voyager pour des maisons de Roubaix dans l'un ou plusieurs des pays suivants : Etats-Unis, Angleterre, Hollande, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, etc.

Il se dit au courant du tissage.

Entre rôdeurs et agents de sûreté

La bagarre rue Notre-Dame des Victoires. — Une arrestation.

Les agents de sûreté Delerue, Triail, Gaillet et Paris passaient, dans la nuit de dimanche 24 novembre dernier, vers une heure du matin, rue Notre-Dame des Victoires.

Ils y rencontrèrent quatre individus, parmi lesquels Edouard Guelton, 20 ans, individu dangereux, sous le coup d'un mandat d'amener du parquet de Valenciennes.

Ces rôdeurs prirent la fuite, poursuivis par les agents, qui parvinrent à se saisir de Guelton. Mais les trois compagnons de Guelton et deux autres individus inconnus tentèrent d'enlever le prisonnier. Une lutte terrible s'engagea alors entre les agents de sûreté et les rôdeurs.

Deux des acolytes de Guelton, Joseph Minnaert et Kléber Lagache, sortant alors leurs couteaux-poignards, se mirent à frapper les agents.

La rixe dura vingt minutes.

Triail fut blessé à la main gauche d'un coup de couteau ; Gaillet en reçut un à la main droite et un violent coup de tête en pleine poitrine. Triail a été ensuite renversé par un violent coup de pied à la jambe droite.

L'agent Paris a été blessé à la main droite.

Finalement les six rôdeurs eurent le dessus, dégagèrent Guelton et s'enfuirent.

A propos de ces faits, une arrestation a été opérée jeudi matin, à 8 h., en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Davaine, juge d'instruction à Lille, par les sous-brigadier et l'agent de sûreté Paris.

C'est un des individus de cette bande, Robert Brys, 23 ans, demeurant boulevard de Metz, cour Saint-Henri, 10. Il a été écroué au dépôt central, pour être conduit à Lille ce matin.

Une disparition inquiétante

Le 6 décembre 1901, vers 7 h. du matin, est disparue la femme Léon Cambier, âgée de 27 ans. Elle habitait avec son mari et sa petite fille rue Watt, 6. Elle était allée porter à déjeuner à son mari qui travaille chez Vinchon, au peignage de l'Epeule. Son mari n'a pas reçu son déjeuner et n'a pas vu sa femme depuis cette date. La famille a complètement perdu sa trace.

Voici le signalement : figure allongée, cheveux blonds, elle n'a qu'une boucle d'oreille et est vêtue d'un jupon bleu marine, corsage rayé et noir, sans tablier, chaussée de souliers à boutons.

Le premier de l'An. — Malgré le temps maussade, pendant toute la journée du 1er janvier, l'animation a été très grande. Dès la première heure, les *étrenneurs* ont parcouru la ville en grand nombre. Les tramways ont profité, comme toujours, de cette circulation intense, ils ont été bondés du matin jusqu'au soir.

Une arrestation pour abus de confiance. — Le brigadier de sûreté Delerue et le sous-brigadier Lable ont arrêté, jeudi matin, un marchand de légumes, Oscar Desplanques, Oscar Desplanques, 34 ans, demeurant rue Fabert, 7, inculpé d'abus de confiance au préjudice de M. Adolphe Franchois, marchand de légumes, rue de Flandre, 33, qui l'avait envoyé vendre une marchandise le 27 décembre dernier et qui était disparu avec la recette de la journée, soit 19 fr. 40. Il a été mis à la disposition de M. Grimaldi, commissaire de police de la place Chaptal.

Les accidents de travail. — Un apprêteur, Alexandre Chrétien, 64 ans, demeurant rue St-Laurent, cour St-François, blessé à la jambe droite, 8 jours de repos.

— Un garçon boulanger, Joseph Robart, 52 ans, demeurant rue de Maufait, maisons Brulois, travaillant à la coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Un apprêteur, Gaston Verdonck, 18 ans, demeurant rue de Mons, travaillant chez MM. Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, 20 jours de repos.

— Au tissage de la Société anonyme, rue de Roubaix, un ouvrier, Louis Jacques, 28 ans, rue de Lannoy, cour Remmery, blessé aux reins, 3 jours de repos.

— Un apprenti-meublier, 13 ans, rue Foucault, 20, travaillant chez M. Verplancke, rue Boucher-de-Perthes, blessé à la main droite, 3 jours de repos.

— Un domestique, Adolphe Dolent, 40 ans, rue des Fossés, fort Despret, 56, travaillant chez M. Malles, rue de Lannoy, blessé au pouce gauche, 15 jours de repos.

— Un tourneur, Emile Franck, 27 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Carpentier, travaillant chez M. Destombes, rue du Grand-Chemin, blessé au coude gauche, 8 jours de repos.

— Un menuisier, Henri Deleporte, 43 ans, demeurant rue Boileau, travaillant chez M. S. Beaumont, Grande-Rue, blessé au pied droit, 10 jours de repos.

— Un coursier, Ernest Ferrand, 15 ans, demeurant rue de la Lys, travaillant chez M. Delespierre-Leman, rue de l'Alma, blessé à la main droite et au pied gauche, 15 jours de repos.

— Au tissage de MM. Vernier, rue du Pays, un ouvrier, Jules Deregnaucourt, 19 ans, demeurant rue de Mons, blessé au pied droit, 12 jours de repos.

— Chez MM. Prouvost frères, rue d'Hem, une bobineuse, Louise Hollart, 17 ans, demeurant rue Bernard, cour Raux, blessée à la main droite, 8 jours de repos.

— Un ouvrier, François Cattel, demeurant rue des Fondeurs, cour Vienne, 5, travaillant chez M. Martin, rue de Tourcoing, blessé à la figure, 25 jours de repos.

Arrestation mouvementée. — Un daubeur, Richard Clayes, 21 ans, demeurant rue de Flandre, 123, a été mis en état d'arrestation, mercredi soir, pour coups et rébellion envers l'agent Debaer.

Les suites d'une discussion. — Des individus inconnus, après avoir briqué plusieurs verres à l'estaminet tenue par Marie Vaneste, boulevard Gambetta, à la suite d'une discussion, ont pris la fuite.

Ceux qui boivent trop... — Un procès-verbal a été rédigé contre un tisserand, Emile Lepape, 29 ans, demeurant rue Solférino, 72, et un tisserand, Hector Sarlin, 21 ans, demeurant rue de l'Eglise, 30, à Tourcoing, pour ivresse scandaleuse, rue d'Italie.

Etat-civil de Roubaix

du 1er janvier 1902

Naissances. — Marie Devilder, boulevard de Paris, 83. — Georges Hennion, rue du Caire, maisons Cruquenaire. — Edithe Mahu, rue de Rome, cour Parent, 1. — Jean Denys, rue d'Alger, cour Abd-el-Kader, 2. — Désiré Desnhois, rue de la Vigne, cour Delattre, 14. — Joseph Ionckheere, quai de Gravelines, cour Baudart, 2. — Marcelle Ladsous, rue d'Oran, 194. — Emilienne Detailleur, rue de l'Epeule, 104.

Décès. — Marie Pivequin, 28 ans, rue Pellart, 46. — Anne Rega, 68 ans, rue de Cohem, 78. — Elise Vandendroucke, 2 ans, boulevard d'Halluin, 13. — Marcel Van Soye, 1 mois, rue Planche-Trouée, cour Florin, 3. — Maurice Vandendriessche, 9 ans, rue de Blanchemaille.

Du 2 janvier

Naissances. — Emile Leire, rue du Tilleul, 257. — André Wattel, rue Daubenton, 13. — Céline Roty, rue de l'Ommelet, impasse Balsac, 70. — Marie Crépin, rue Ingres, 13. — Edmond Cornelle, rue Blanchemaille. — Raoul Batelé, rue de Condé, cour Degobert, 3. — Irma Herbaut, rue Watt, cour Six, 21. — Marguerite Montagne, rue Sainte-Thérèse, 63. — Victor Thiébaut, place de la Liberté, 5.

Décès. — Marcel Daniel, 1 an, boulevard de Strasbourg, 99. — Simonne Lava, 4 mois, rue Pascal, 9. — Julia Delesdicque, 1 an, rue des Anges, cour Liagre, 10. — Fernand Dupont, 8 jours, rue Blanchemaille. — Georges François, 90 ans, boulevard d'Halluin, 14. — Maria Losfeld, 4 mois, rue Fourcroy, 43. — Henry Billiet, 61 ans, rue de Lille, impasse des Arts, 10. — Camille Christiaens, 1 an, rue Larochefoucault, 78. — Hortense Belin, 42 ans, boulevard de Strasbourg, 114.

Mariage. — Entre : Georges Coussuret, 27 ans, employé de bureau, à Tourcoing, et Marie Lengrand, 27 ans, institutrice rue de l'Industrie.

WATTRELOS

Vœux intéressés. — L'intérêt prime parfois dans les vœux du renouvellement de l'année. Un cabaretier du Sartel, M. Duhamel, vient d'avoir le désagrément de le constater : dans la nuit du Nouvel An, des malfaiteurs ont enlevé chez lui pour 60 fr. de marchandises et d'argent et se sont retirés en criant : « Bonne année, bonne année ! »

Le cabaretier se leva et répondit : « Merci, merci ! ». Il vit le lendemain quelles étrennes on lui avait laissées.

Fraudeur. — Au Touquet-Bureau a été arrêté un jeune fraudeur J. L..., demeurant à Tourcoing, rue du Haze, porteur d'allumettes, pour 2 fr. 70.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jules Desrousseaux, 40 ans, demeurant rue de Tourcoing, travaillant chez MM. Motte, rue des Longues-Haies, à Roubaix, blessé à la main, 10 jours de repos.

Etat-civil de Wattrelos

du 2 janvier

Naissances. — Clémence Coorevits, Martinoire. — Henri Bossard, rue Faidherbe. — Angèle Adam, Ploays. — Marie Hennion, Breuil. — Jeanne Deffrennes, Crétinier. — Albert Vancallemont, rue Traversière.

Décès. — Adrienne Brunin, 13 mois, rue de la Mairie. — Adolphe Vercamptes, 66 ans 5 mois, cabaretier, rue de Tourcoing. — Achille Salembier, 5 mois, Ploays. — Louis Hubaut, 66 ans 7 mois, tisserand, Plume.

CROIX

Mouvement religieux en 1901. — Voici le mouvement religieux des deux paroisses de Croix en 1901 :

Paroisse de St-Martin. — Population de la paroisse d'après le dernier recensement : 7.991 habitants. Nombre de baptêmes, 178 ; décès, 104 ; mariages, 37.

Paroisse de St-Pierre. — Population de la paroisse : 8.002 habitants. Nombre des baptêmes, 239 ; décès, 108 ; mariages, 64.

Total pour les deux paroisses : population, 15.993 ; baptêmes, 417 ; décès, 212 ; mariages, 117.

Le vol de 7.000 francs. — Trois individus qu'on soupçonnait être les auteurs du vol de 7.000 francs commis à Croix, chez Mme veuve Deridder, rentière, chemin de la Mackellerie, avaient été arrêtés à Roubaix, dans la soirée de mardi, par le service de la sûreté.

Les prévenus se nomment : Louis Vercomste, dit « le lapin », teinturier, 25 ans, demeurant rue de la Mackellerie, 36 ; Antoine Wittoeck, peintre, 25 ans, rue d'Italie, 56, et Gustave Deweder, 38 ans, tisserand et cabaretier à l'angle des rues de la Limite et de Thionville. Ils ont été arrêtés au *Café de Paris*, place de la Gare, où ils faisaient la fête depuis le matin. Déjà, depuis plusieurs jours, ils avaient passé leur temps dans d'autres estaminets.

Conduits au poste de la sûreté, ils ont été trouvés en possession, Vercomste d'une somme de 32 fr. 70, Wittoeck de 40 fr. 70 et Deweder de 16 fr. 90. M. Chaîne, commissaire, chef de la sûreté, les a interrogés. Il a été établi qu'ils avaient dans le courant de la semaine changé un billet de banque de 500 francs et deux de 100 francs chez Mme Louise Houzé, cabaretière, rue du Chemin-de-Fer.

Tous trois ont été conduits, mercredi matin, à Croix, devant M. Séguin, commissaire de police, qui continuera l'enquête.

WASQUEHAL

Un bruit étrange. — Par suite de menaces, dit-on, qui auraient été adressées à un des conseillers démissionnaires, celui-ci serait revenu sur sa décision et aurait retiré sa démission.

Les électeurs de Wasquehal trouveront assez singulière l'attitude de ce conseiller, mais jugeront surtout sévèrement la conduite de ceux qui ont recours à tous les moyens pourvu qu'ils servent leur politique.

Les soupes populaires. — C'est aujourd'hui qu'on inaugure l'établissement des soupes populaires, dans un ancien hangar converti en cuisine pour la circonstance. La soupe sera gratuite, les légumes coûteront 5 centimes. Cette institution existe depuis longtemps dans les grandes villes où il y a beaucoup de misère ; elle est fondée par les catholiques sous le nom de fourneaux économiques. Dans beaucoup d'endroits ils sont même tenus par des Sœurs de Charité. Seulement, dirigée par notre administration radicale-socialiste, il est permis de se demander ce que sera cette cuisine. Elle sera, n'en pas douter, une cuisine électorale et rien de plus.

HEM

Chronique religieuse pour l'année 1901. — 137 baptêmes, 28 mariages, 65 enterrements, dont 5 de personnes âgées d'au moins 80 ans, 4 de 70 à 80 ans, 16 de 40 à 70 ans, 8 de 20 à 40 ans, 4 de 3 à 20 ans, 12 de moins de 3 ans.

Socioleries

Décidément, les amis perfides du citoyen Delory, dont nous avons déjà démasqué les manœuvres, continuent à lui conseiller des gaffes, et le Maire de Lille n'en rate pas une.

On sait que les livres du citoyen Goudin, trésorier des Cuisines populaires, sont actuellement l'objet d'un épluchage en règle par les soins d'un expert-comptable roubaisien commis par la justice à cet effet.

Conseillé par les ci-dessus, qui ont évidemment juré sa perte, le citoyen-maire, en sa qualité de président des Cuisines populaires, s'est empressé, dès la première heure, d'adresser ses félicitations au citoyen Goudin, objet d'une dénonciation.

Le geste était beau, mais voici que d'après le *Progrès*, le Comité du Centre du P. O. F. lillois — le P. O. F. dont le citoyen Delory est le soubassement et le maître-pilier — vient de voter un blâme au citoyen Goudin, parce que, déjà employé à la Mairie, il avait accepté les fonctions de trésorier des Cuisines populaires et, s'était, par conséquent, rendu coupable de cumul — crime impardonnable dans le Parti bien qu'on voie parfois tel journal socialiste payer ses rédacteurs en leur procurant une sinécure grassement rétribuée à la Mairie de sa ville.

Or, le citoyen Delory ne pouvait ignorer le cas de cumul de Goudin et cette flagrante violation des statuts les plus sacrés du P. O. F.

Donc, le maire de Lille, en félicitant le cumulard s'est mis en insurrection vis-à-vis de son Parti.

Où s'arrêteront donc les gaffes de notre Maire ?

Invitons celui-ci à méditer ce vieux proverbe : Mieux vaut un sage ennemi qu'un imprudent ami.

***

Beaucoup de gens s'étonnent que placés dans la même posture que les conseillers municipaux socialistes de Roubaix, dans la question des octrois, les conseillers municipaux lillois ne les imitent pas en donnant, eux-aussi, leur démission.

Ceux qui s'étonnent ignorent sans doute ce que savent bien les édiles rouges de Lille : c'est que, à ce jeu, ils imiteraient les municipaux de Roubaix jusqu'au bout, jusqu'à la culbute. Bigre !...

DEM.

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas **CONTREXÉVILLE-PAVILLON**

LE CARENTOIR DE LA CROIX est épuisé !

Nous ne pouvons donc pas servir nos correspondants qui nous ont envoyé leur commande en retard.

GAZETTE du NORD

M. Cavrois, ancien maire de Douai, ancien commandant des sapeurs-pompiers de cette ville, président de la chambre de commerce, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. L'*Officiel* porte les titres suivants : 30 ans de services, 2 sauvetages. Actes de dévouement dans divers incendies, notamment dans celui de la cartoucherie de Douai en 1881.

— Mme veuve Etienne Vaillant, née Virginie Brias, mère de M. Vaillant-Pruvot, conseiller municipal de Cambrai, est décédée en cette ville mardi matin, dans sa 77e année.

— Une foule considérable assistait, jeudi, en l'église Saint-Jacques, à Tournai, aux funérailles de M. Léon Desclée, si prématurément enlevé à l'affection des siens. On remarquait notamment la présence de Sa Grandeur Mgr l'Evêque, qui avait voulu donner un gage de sympathie à la famille éplorée du jeune défunt.

La dépouille mortelle était portée par le personnel de l'Imprimerie Saint-Jean l'Evangéliste ; les coins du poêle étaient tenus par M. Adolphe du Malsmil et M. Félix van de Kerchove.

A l'issue du service funèbre, le corps a été transporté à Maredsous, où l'inhumation a lieu vendredi.

LE N° 2

La bataille est enfin engagée : des candidatures sont posées, des réunions organisées et des ordres du jour acceptés.

Le tract électoral N° 2, AUX URNES CITOYENS ! paraît donc à son heure. Il est aussi instructif que son aîné. Le demander de suite à M. le Directeur de l'Imprimerie, 15, rue d'Angleterre, à Lille.

Prix : l'exemplaire, 0 f. 05 ; les 10, 0 f. 30, par poste 0 f. 35 ; le cent, 2 fr. 50, par poste 3 fr. ; le mille, 15 fr., et 16 fr. 50 par colis postal à domicile.

CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — Un enfant brûlé vif. — Jeudi matin, vers dix heures, devant aller puiser de l'eau, Mme Sobrie, demeurant rue Marie, au hameau de la Choque, avait laissé seul dans sa maison son fils Maurice, âgé de 3 ans. Elle avait eu l'imprudence de laisser une marmite d'eau bouillante au milieu de la place.

L'enfant heurta le récipient et tomba dans le liquide.

Sa mère accourut à ses cris, mais l'enfant était grièvement brûlé sur toutes les parties du corps.

Il est mort à midi et demie, après de cruelles souffrances et malgré tous les soins qui lui ont été prodigués par le docteur Baroux.

Les parents sont dans la désolation.

Pour lui ressembler

Le gracieux visage, au galbe si pur, à l'incarnat si délicieusement virginal, qui orne le nouveau savon doublé par Victor Vaissier à la princesse indienne Makoko, est un portrait fidèle, auquel vous ne tarderez pas à ressembler, Mesdames, quand ce produit aura régénéré vos tissus, doucé votre épiderme, effacé les griffures de la méchante ride ; et toutes vous dégagerez les divins effluves qui, dans l'Inde, enchantent les filles des maisons royales.

GRAVE ACCIDENT A MARLY

Cinq fillettes brûlées

Un grave accident dont les suites auraient pu être plus funestes encore s'est produit mardi soir à la Société des Tissus et Impressions du Nord (anciens établissements Debièvre et Dupont).

Un chauffeur vidait imprudemment un générateur lorsque 5 jeunes fillettes occupées comme ouvrières furent atteintes par des jets de vapeur.

Quatre d'entr'elles ne portent que de légères brûlures.

Il n'en est malheureusement pas de même pour la cinquième qui a été gravement atteinte.

M. le docteur Pruvost qui la soigne espère toutefois que les suites ne seront pas dangereuses.

EPICERIE LENFANT
179, rue Léon Gambetta
Vend le meilleur marché de tout Lille

ECHOS

MÉDAILLE D'ARGENT

Par arrêté du 30 décembre 1901, sont transformées en médailles d'argent des postes et télégraphes les médailles de bronze antérieurement décernées à MM. Degwarte, facteur rural à Cassel ; Dombrie, surveillant chef d'équipe à Lille ; Betrema, facteur receveur à Rieux-en-Cambrésis.

NOUVELLES MILITAIRES

MM. Boussat et Bouret, sous-lieutenants de réserve au 15e régiment d'artillerie, passent avec leur grade au groupe territorial du 15e régiment.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Mme Racoult, receveuse à Condé-sur-Escaut, est nommée à Fiers-en-Escrebieux.

Mme Lozé, receveuse à Hondschoote, passe à Condé.

M. Dupin, commis à Paris XVIIe arrondissement, passe receveur à Dunkerque-port.

M. Derosch, receveur à Anzin, passe à Haulchin.

L'ACTION CATHOLIQUE

Revue des bonnes Œuvres, n'est pas assez connue.

Le numéro de décembre renferme une table des matières où tout homme qui veut se dévouer au bien de son prochain trouvera, non pas des théories en l'air ou de beaux projets, mais des Œuvres vécues, pratiquées, ayant fait leurs preuves et qu'il lui suffira de copier en les adaptant à son milieu social.

L'*Action catholique*, revue mensuelle, est imprimée à la *Croix du Nord*. Abonnement par la poste : 2 fr. par an. S'adresser à nos bureaux.

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelques cents, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, Boulevard Magenta, 189, à Paris.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Désiré-Joseph CLABAUT

ancien Professeur de Langues Etrangères, veuf de Dame Caroline COSPAIN, décédé à Lille, le 31 décembre 1901, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le samedi 4 janvier 1902, à dix heures, en l'église de Saint-Pierre Saint-Paul, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Colbert, 20, à neuf heures trois quarts.

Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 21 janvier, pendant toute la matinée ; un obit sera chanté le même jour, à dix heures (les Laudes à neuf heures trois quarts).

Les Dames sont priées d'y assister 1268

La Villette, le 2 janvier 1902

NATURE DES PIÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Poids moyen	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	1.423	1.358	378	1 42	1 26	1 10	» 65	» 60	» 55
Vaches...	632	608	250	1 36	1 20	» »	» 63	» 56	» 45
Taureaux	142	140	400	1 16